



# Aux employé-e-s de ISS Aviation

## Salaires 2009 et LPP

Le SSP a rencontré la Direction de ISS Aviation le 21 janvier. Les négociations ont été parfois tendues et il a fallu beaucoup de bonne volonté, de part et d'autre, pour trouver un accord possible. ISS estime en effet qu'il n'est pas possible de donner au personnel l'augmentation demandée par le SSP **sans un accord préalable sur la LPP**. De son côté, le SSP estime qu'il s'agit de 2 choses différentes, et qu'il ne faut pas **faire un chantage sur les salaires pour obtenir un accord LPP**. ISS et le SSP ont finalement réussi à trouver une solution intermédiaire, qui doit aujourd'hui être soumise à l'accord du personnel. La voici :

- ISS paie dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 une augmentation de 80.- CHF par mois pour les employés fixes,
- ISS paie dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 une augmentation de 35 centimes par heure pour les employés auxiliaires,
- Si un accord est trouvé pour la LPP, des augmentations supplémentaires seront données, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Ceci est une proposition et le personnel doit maintenant voter pour déterminer :

1. Si les employés acceptent le résultat des négociations salariales,
2. Si les employés acceptent que le SSP entre en négociation avec ISS pour un éventuel changement de caisse LPP.

Afin que **vous votiez ce que le SSP doit faire**, nous vous invitons à :

## L'Assemblée générale du personnel ISS

### **Jeudi 29 janvier 2009 à 13h ou à 17h**

A la salle de conférence du Batman, 1<sup>er</sup> étage

Que vous soyez fixes ou auxiliaires, syndiqués ou pas syndiqués, **vous êtes toutes et tous attendu-e-s**.